

Le Tignet : Les abonnés de SFR et Orange privés de téléphone mobile.

Les abonnés de SFR et Orange risquent d'avoir eu du mal à envoyer leurs vœux par téléphone, les opérateurs ayant déconnecté ce matin les antennes relais pour se conformer à la légalité.

Ils n'ont en effet plus le droit d'émettre, les conventions passées avec la commune n'ayant pas été renouvelées.

Pas de réseau du tout ou des difficultés de communication, les perturbations peuvent être variables d'un endroit à l'autre du territoire communal mais le problème lui, est bien entier. Les antennes sont-elles nocives pour la santé ? Le débat reste ouvert et les avis divergent.



(ndlr de Next-up : photo [précédent article](#)) L'antenne envoie ses ondes au-dessus de la mairie et de l'école dont les toits sont en contrebas. : Photo J.O.

Mais, dès lors que leur présence proche de lieux largement fréquentés par les enfants inquiète, leur suppression dans certains sites sensibles était inscrite dans le temps. La proposition de loi du 7 novembre 2007, portant sur une nouvelle réglementation des implantations, vient conforter ceux qui s'appuient sur le principe de précaution.

Toutes les études réalisées par les opérateurs, même si elles montrent des résultats largement au-dessous des normes exigées, font en effet piètre figure face à une inquiétude que chacun peut comprendre. Elles sont d'ailleurs souvent contestées.

Au Tignet, les parents d'élèves s'étaient émus et le conseil municipal n'a pas souhaité renouveler les conventions avec les opérateurs, à leur échéance, **malgré les résultats de deux études menées séparément par des organismes indépendants (COFRAC et AFSSE).**

Les opérateurs ont été priés d'aller s'installer ailleurs. Mais ils n'ont apparemment pas trouvé d'autre site compatible avec un bon maillage de réseau. Résultat : coupure !

À l'heure actuelle, il n'y a donc pas de solution à court terme et la suppression des émissions qui touche 1 500 à 2 000 abonnés tignétans peut effectivement peser lourd en cas d'urgence. Il reste bien les téléphones fixes, quand on y est toujours abonné ou Bouygues qui devrait sortir gagnant en terme de nouvelle clientèle dans ce bras de fer auquel il a assisté en spectateur. Quel est l'avis des Tignétans, maintenant que l'échéance de la coupure est arrivée ? Pour ou contre, ils ont tout loisir de s'exprimer en inscrivant leurs remarques sur le « cahier de doléances » qui vient d'être ouvert en mairie et qui permettra prochainement de faire un point .

Joëlle Olivero
Nice Matin

Next-up: Zone Blanche = Zone Santé.

Reportage France 3: [Le Tignet Arrêt antennes Relais indésirables par le Conseil Municipal.](#)
Constatation: Nouveau, les mesures COFRAC même cent fois inférieures aux normes officielles "folles" n'y changent rien dans la détermination des parents d'élèves et du Conseil Municipal !....